

CONVOCATION DU CONSEIL SYNDICAL

Le Conseil syndical est convoqué en séance publique, le Mardi 26 Mai 2026, à 18h45, à la Mairie de Dampierre sur le Doubs.

À BERCHE, le 15/05/2026
Le Président,
PETIOT Jean-Luc

Ordre du jour :

- Nomination du secrétaire de séance,
- Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Syndical du 28/04/2026,
- Vote des tarifs et du règlement du service périscolaire pour l'année 2026-2027,
- Questions diverses.

PROCES VERBAL DU CONSEIL SYNDICAL **SÉANCE DU 28 Avril 2026**

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, le 26 mai, à 18h45, le conseil syndical régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc PETIOT.

Présents : M. Jean-Luc PETIOT, Mme Béatrice CHARRIER, M. Pierre-Marie BONNOT, M. Jean-François SAILLET, Mme Céline CHIPEAUX, Mme Muriel EGGENSPILLER, M. Denis GUYOT, Mme Lucile MÉNÉTRIER, Mme Nathalie ROUZE, M. Patrick THEVENIN.

Absent(s) :

Absent(s) avec procuration : M. André MITTON (donne procuration à Mme Béatrice CHARRIER), M. Thierry LARRIÈRE (donne procuration à Mme Nathalie ROUZE)

Secrétaire de séance : M. Pierre-Marie BONNOT

Ordre du jour :

- Nomination du secrétaire de séance,
- Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Syndical du 28/04/2026,
- Vote des tarifs et du règlement du service périscolaire pour l'année 2026-2027,
- Questions diverses.

1. Désignation du secrétaire de séance

En application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, le Conseil nomme Monsieur BONNOT Pierre-Marie pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

2. Approbation du procès-verbal du Conseil Syndical 28/04/2026

Le projet de procès-verbal de la réunion du 28 Avril 2026 a été adressé à chaque Conseiller Syndical.

Le Conseil Syndical adopte à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 28 Avril 2026.

3. Délibération 2026-024 : Vote des tarifs et du règlement du service périscolaire pour l'année 2026-2027

Monsieur le Président expose au conseil syndical qu'il est nécessaire d'augmenter le montant de la participation des parents de 4% pour le service périscolaire à compter du 01/09/2026 afin de palier à l'augmentation des tarifs des FRANCAS.

Monsieur le Président expose les nouveaux tarifs pour l'année scolaire 2026-2027 selon les propositions ci-dessous

Tarifs (en euros) résidants SIVOM Berche et Dampierre sur le Doubs

	QF CAF PRO (en euros)	Matin 7h00-8h30	Matin 7h30-8h30	Midi (Repas + animation) 12h00/13h30	Soir 16h00/17h00	Soir 16h00/18h30
1	≤ 800	2.89	1.92	6.53	1.92	3.86
2	de 801€ à 1400	3.69	2.46	7.77	2.46	4.93
3	1 401 € et plus	4.50	2.99	8.89	2.99	6.00

TARIFS du mercredi (en euros) :

	QF CAF PRO (en euros)	Matin 7h00-8h30	Matin 7h30-8h30	Matinée 8h30/12h00	Après-midi 13h30/17h00	Journée avec repas 8h30/17h00	Soirées 17h00/18h00	Soirées 17h00/18h30
1	≤ 800	2.89	1.92	4.28	4.28	7.50	1.92	2.89
2	>801<1400	3.69	2.46	5.36	5.36	11.78	2.46	3.69
3	>1 401	4.50	2.99	6.43	6.43	15.00	2.99	4.50

Tarififications spécifiques (en euros) pour les enfants scolarisés sur la commune de Berche-Dampierre sur le Doubs et dont les parents sont domiciliés dans une autre commune que Berche ou Dampierre sur le Doubs :

	QF CAF PRO (en euros)	Matin 7h00-8h30	Matin 7h30-8h30	Midi (Repas + animation) 12h00/13h30	Soir 16h00/17h00	Soir 16h00/18h30
1	≤ 800	4.21	2.81	8.63	2.81	5.62
2	de 801€ à 1400	4.99	3.33	9.88	3.33	6.66
3	1 401 € et plus	5.77	3.85	11.60	3.85	7.70

TARIFS du mercredi (en euros) :

	QF CAF PRO (en euros)	Matin 7h00-8h30	Matin 7h30-8h30	Matinée 8h30/12h00	Après-midi 13h30/17h00	Journée avec repas 8h30/17h00	Soirées 17h00/18h00	Soirées 17h00/18h30
1	≤ 800	2.81	1.87	8.32	8.32	15.60	2.81	4.21
2	>801<1400	3.59	2.39	9.36	9.36	19.76	3.33	4.99
3	>1 401	4.37	2.91	10.40	10.40	22.88	3.85	5.77

Pour les enfants ne résidant pas sur les communes de Berche et Dampierre sur le Doubs, un supplément de 4 € par matinée et après-midi est appliqué au tarif de référence ; 1.35 € pour la plage horaire 7h00/8h30 et 17h00/18h30 puis 0.90 € pour la plage horaire 7h30/8h30 et 17h00/18h00, quel que soit le Quotient Familial.

Monsieur le Président expose ensuite le règlement intérieur du service périscolaire pour l'année scolaire 2026-2027

Le conseil syndical, l'exposé entendu, avec,

Voix POUR : 12

Voix CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

- DÉCIDE l'augmentation du montant de la participation des parents de 4% pour le service périscolaire afin de pallier à l'augmentation des tarifs des FRANCAS pour l'année scolaire 2026-2027,
- ACCEPTE les propositions tarifaires proposées à compter du 01^{er} septembre 2026,
- VALIDE le règlement intérieur du service périscolaire pour l'année 2026-2027,
- Les nouveaux tarifs ainsi que le règlement intérieur seront transmis aux Francas du Doubs en charge du service.

Adopté à l'unanimité ou à la majorité des suffrages exprimés :
 POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 BLANC : 0
 Visa du contrôle de légalité : 28/05/2026

REUNION DE CONSEIL SYNDICAL
SEANCE DU 26 Mai 2026

Points n'ayant pas donné lieu à délibération

● **Organisation du Marché du soir de PMA :**

Demande de prêt de tables, de bancs et de vitabris de la part du Comité des Fêtes de Berche.

Le tracteur sera également prêté afin d'aller chercher du matériel à Bavans.
Sollicitation des employés pour aider à la manutention.

● **Restauration scolaire :**

Une rencontre est prévue le 02/06/2026 avec l'entreprise API Restauration afin de faire une simulation tarifaire.

● **Gestion de l'entretien des espaces verts :**

Plusieurs propositions ont été faites concernant la gestion de l'entretien des espaces verts.

● **Tondeuse :**

Suite à l'annulation de l'achat d'une tondeuse autoportée chez « Expert Jardin » suite à plusieurs vices cachés, le Conseil Syndical a pris la décision d'investir dans une tondeuse autoportée neuve à 36 525.40 € qui sera livrée sous un mois.

● **Arbres de l'école :**

Certains arbres de l'école intercommunale sont malades et nécessiteraient d'être taillés, peut-être même coupés.

Des entreprises seront contactées afin de faire estimer le coût des travaux.

● **Périscolaire :**

Le Conseil Syndical propose d'étudier deux nouveaux créneaux horaires du mercredi :

- du matin jusqu'à 14h00
- de 12h00 jusqu'en soirée

L'ordre du jour étant épuisé. La séance est levée à 20h15.

SIVOM DE BERCHE ET DAMPIERRE SUR LE DOUBS
CONSEIL SYNDICAL

Séance du 26/05/2026

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS ET DECISIONS

Les délibérations suivantes ont été examinées au cours de cette séance et peuvent être consultées au secrétariat de mairie :

N° 2026-024	Vote des tarifs et du règlement du service périscolaire pour l'année 2026-2027

En application de l'article L.2121.25 du code général des collectivités territoriales, la liste des délibérations examinées par le Conseil Syndical lors de la présente séance a été affichée à la Mairie le 28/05/2026.

Le Président,
PETIOT Jean-Luc

Secrétaire de séance,